

Objectif	➤ Apprendre au personnel la conduite à tenir devant une victime en attendant l'arrivée des secours
Pré requis obligatoires	➤ Aucun
Dates (sous réserve d'un nombre de participants minimum)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Du 01 au 02 février 2018 ➤ Du 21 au 22 février 2018 ➤ Du 12 au 13 mars 2018 ➤ Du 04 au 05 avril 2018 ➤ Du 14 au 15 mai 2018 ➤ Du 07 au 08 juin 2018
Durée totale indicative	➤ 14 heures
Horaires	➤ De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Participants	➤ De 4 à 10 stagiaires
Public	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Personnel devant exercer la fonction de SST dans son établissement ➤ Toute personne désirant acquérir les notions de base ne matière de prévention et de secourisme
Délai d'inscription	➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation

Responsable Pédagogique	➤ Christophe CHAUSSARD
-------------------------	------------------------

Noms et Qualité des intervenants

Christophe CHAUSSARD
Responsable Pédagogique – Formateur

Catherine CHABERT
Formatrice

Zoïa TISSOT
Formatrice

Céline SELLIER
Formatrice

Méthode pédagogique et organisation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vidéoprojecteur ➤ Tableaux pédagogiques ➤ Paperboard ➤ Matériel SST ➤ Document de référence à chaque participant
-------------------------------------	--

Evaluation

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des SST. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST ».

Objectifs intermédiaires	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
1 ^{ère} partie Le Sauveteur Secouriste du Travail	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Les accidents du travail ➔ Prévention des risques professionnels ➔ Le rôle du sauveteur secouriste du travail ➔ Présentation du programme de formation
2 ^{ème} partie Recherche des dangers persistants et protection	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Formation générale à la prévention ➔ Identifier les dangers dans une situation concernée ➔ Repérer les personnes qui pourraient être exposées au danger identifié ➔ Définir les actions à réaliser permettant la suppression éventuelle du (des) danger(s) identifié(s) ➔ Isoler le danger afin de rendre impossible l'exposition de quiconque à ce danger ➔ Dégagement d'urgence par traction de la victime au sol ➔ Protection des populations en cas d'alerte : la sirène
3 ^{ème} partie De protéger à prévenir	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Repérer des dangers dans une situation de travail ➔ Supprimer ou isoler des dangers dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
4 ^{ème} partie Examen de la victime et alerte	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Est-ce que la victime saigne abondamment, s'étouffe, répond aux questions et se plaint, respire ? ➔ Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre ➔ Définir les différents éléments du message d'alerte ➔ Identifier qui alerter et dans quel ordre en fonction de l'organisme de l'entreprise ➔ Définir en fonction de la situation le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte ➔ Donner des consignes pertinentes pour assurer une transmission efficace du message d'alerte ➔ Organiser l'accès des secours sur les lieux de l'accident
5 ^{ème} partie De faire alerter à informer	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Rendre compte sur les dangers identifiés et sur les actions éventuellement mises en œuvre à son responsable hiérarchique et/ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise
6 ^{ème} partie Secourir	<ul style="list-style-type: none"> ➔ La victime saigne abondamment ➔ La victime s'étouffe ➔ La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ➔ La victime répond, elle se plaint de brûlures ➔ La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ➔ La victime ne répond pas, elle respire ➔ La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

Validation

Certificat de Sauveteur Secouriste au Travail délivré en fin de formation en cas de réussite à la mise en situation finale.

✓ SST : A RECYCLER TOUS LES 2 ANS



WWW.QUALICERT.FR

Siège social : 45 rue Charles Flavel - B.P. 20144 - 73001 CHAMBERY Cedex - APE 8559A

Lieu de formation : 1499 avenue de la Houille Blanche - 73000 CHAMBERY

N° Siret 44221809500028 - N° de déclaration d'activité : 82730084873

Tél. : 04 79 68 61 17 - www.panthera.info